

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 AVRIL 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor, Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** M. Charles Ohayon, Directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-726

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

*À 21h45, Conseillère Bonnie Feigenbaum s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 21h50.*

2011-727

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2011 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2011-728

#### **DÉPÔT DU CERTIFICAT SUITE À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N° 785 INTITULÉ: « RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 04-047 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD ».**

---

La Greffière dépose le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement n° 785, tenue le 28 mars 2011.

2011-729

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 785 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO.04-047 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

---

ATTENDU QU'avis de motion du Règlement n° 785 a été donné lors de la séance ordinaire du 7 mars 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Ce règlement permettra de modifier et ajouter plusieurs nouvelles lignes directrices pour le plan d'urbanisme. Il fournira également des orientations spécifiques relatives au redéveloppement possible de ce qui suit:

- le site du terrain municipal situé sur le Chemin Cleve;
- le site de l'école primaire de Hampstead situé sur le Chemin Thurlow ; et
- le site de l'ancienne caserne de pompiers situé sur l'avenue MacDonald.

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 785 intitulé : « Règlement modifiant le plan d'urbanisme no.04.047 de la Ville de Hampstead »

Adoptée

2011-730

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 752-2 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 752 CONCERNANT LES TARIFS**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Harvey Shaffer, qu'il y aura adoption du règlement n° 752-2 intitulé règlement modifiant le règlement 752 concernant les tarifs, lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 752-2 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-731

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 705-6 INTITULÉ RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 705-4 CONCERNANT LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Harvey Shaffer, qu'il y aura adoption du règlement n° 705-6 intitulé règlement remplaçant le règlement 705-4 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des matières résiduelles, lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 705-6 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-732

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy, qu'il y aura adoption du règlement n° 790 intitulé **RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**, lors d'une prochaine séance du Conseil

Ce règlement aura pour effet de prévoir des normes permettant de mettre en œuvre les nouvelles lignes directrices découlant de la modification du plan d'urbanisme. Il fournira également des orientations spécifiques relatives au redéveloppement possible de ce qui suit:

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- le site du terrain municipal situé sur le Chemin Cleve;
- le site de l'école primaire de Hampstead situé sur le Chemin Thurlow ; et
- le site de l'ancienne caserne de pompiers situé sur l'avenue MacDonald.

2011-733

### **DISPENSE DE LECTURE - RÈGLEMENT N° 790 INTITULÉ RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

---

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 790 intitulé règlement **RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD** et déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- «QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead renonce à l'unanimité à la lecture du règlement n° 790 qui sera intitulé : « **RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD** ».

Adoptée

2011-734

### **ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 790 INTITULÉ – RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

---

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE, conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead adopte par la présente le projet de règlement qui sera intitulé : « **RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT DE PIIA 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD** ».

QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir.

Adoptée

2011-735

### **APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2011**

---

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de mars 2011 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 30 mars 2011, au montant de \$5 645 188.07, est par la présente approuvée (\$491 465.63 pour les chèques et \$5 153 722.44 pour les paiements en ligne).

Adoptée

À 21h59, Conseiller Michael Goldwax s'absente temporairement de l'assemblée.

2011-736

### **ADJUDICATION DES OBLIGATIONS AU MONTANT DE \$ 4, 224,000**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 701 et 2006-47, la Ville de Hampstead souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 18 avril 2011, au montant de 4 224 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de Hampstead a reçu les soumissions détaillées en annexe A;

ATTENDU QUE l'offre provenant de *Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.* s'est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 224 000 \$ de la Ville de Hampstead soit adjugée à *Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.*;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le maire et le trésorier ou trésorier adjoint soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou trésorier adjoint à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

2011-737

### **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE – EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE \$ 4, 224,000**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Hampstead souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 4 224 000 \$ :

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT #	POUR UN MONTANT DE \$
701	154 000 \$
2006-47	4 070 000 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 4 224 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 18 avril 2011;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

Banque Nationale du Canada  
5469 rue Queen Mary  
Montreal (Quebec)  
H3X 1V4;

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 18 avril et le 18 octobre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le maire, le trésorier ou le trésorier adjoint. La Ville de Hampstead, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 4 224 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 701 et 2006-47, la Ville de Hampstead émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 18 avril 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 2006-47, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

À 22h02, Conseiller Michael Goldwax revient assister l'assemblée.

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-738

### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE TONDEUSE À GAZON**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour l'achat d'une tondeuse à gazon;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 22 mars 2011, celle de Lavaltrac Equipement est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, suite à l'ouverture des soumissions reçues, le contrat pour l'achat d'une tondeuse à gazon soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

#### **LAVALTRAC EQUIPEMENT**

Tondeuse à gazon (selon spécifications)	33 985,12 \$
TAXE SUR LES PNEUS	18,00 \$
T.P.S. 5%	1 700,15 \$
T.V.Q. 8,5%	3 034,77 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>38 737,92</b>

Le certificat du trésorier 11-017, daté du 24 mars 2011, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-739

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des noms des employés auxiliaires de mars 2011 préparée par la directrice des Services communautaires;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste d'avril 2011 pour le département des Services communautaires.

Adoptée

2011-740

### **ABOLITION DU POSTE D'« ADJOINTE EXÉCUTIVE » À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

---

ATTENDU QUE la Ville désire abolir le poste d' « Adjointe exécutive » à titre de poste permanent à temps plein;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le Conseil abolit le poste de « **Adjointe exécutive** » à titre de poste permanent à temps plein à la Direction générale;

Adoptée

2011-741

### **RATIFICATION DE L'ENTENTE DE DÉPART AVEC L'« ADJOINTE EXÉCUTIVE »**

---

**ATTENDU QUE** la Ville a aboli le poste d' « **Adjointe exécutive** » à titre de poste permanent à temps plein;

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Conseil municipal ratifie l'entente de départ du titulaire du poste d'« **Adjointe exécutive** » intervenue entre le directeur des ressources humaines et l'« **Adjointe exécutive** », Mme. Zelia Craveiro, aux conditions prévues dans le dossier confidentiel « Personnel » détenue dans le bureau du directeur des ressources humaines. Cette entente prend effet le 11 mars 2011; et
- QUE le certificat du trésorier N° 11-019, daté du 4 avril 2011 atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-742

### **APPROBATION DU RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR L'ANNÉE 2011 - 2012**

---

**ATTENDU** que la Ville de Hampstead est membre du regroupement des villes de : Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Senneville, Ste-Anne-de-Bellevue et Westmount ;

**ATTENDU** que le Groupe Financier AGA inc. a déposé, le 8 mars 2011, son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Ville de Hampstead;

**ATTENDU** que le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012, sont justifiées;

**ATTENDU** que le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

**ATTENDU** que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa troisième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

**ATTENDU** que Groupe Financier AGA inc. recommande d'accepter les conditions de renouvellement proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012, pour un montant ne dépassant pas 158 684,42 \$, taxes incluses;
- D'autoriser le directeur des ressources humaines à signer tous les documents nécessaires à leur mise en vigueur ; et
- QUE le certificat du trésorier n° 11-018, daté du 25 mars 2011, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-743

### **APPROBATION DU CONTRAT DE SERVICES POUR LES SERVICES PERSONNELS DE M. ROBERT MARTIN À TITRE DE « DIRECTEUR – SÉCURITÉ PUBLIQUE »**

---

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Monsieur Robert Martin vient à échéance le 30 avril 2011;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Hampstead requiert les services d'une personne pour occuper la fonction de Directeur de son service de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et le directeur des ressources humaines recommandent de renouveler le contrat de services de Monsieur Martin pour combler ce besoin;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'approuver le contrat de services pour les services personnels de Monsieur Robert Martin à titre de « Directeur – Sécurité publique » aux conditions prévues au contrat de services signé entre les parties pour la période commençant le 1<sup>er</sup> mai 2011 se terminant le 30 avril 2012;
- QUE le certificat du trésorier no 11-020, daté du 4 avril 2011, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-744

### **SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ # 1237**

---

ATTENDU QUE le directeur général a fait rapport d'une suspension de quatre (4) jours sans traitement de l'employé # 1237;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE LE CONSEIL**, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de quatre (4) jours sans traitement imposée à l'employé #1237 par le directeur général le 18 mars 2011, conformément à l'article 113 de la Loi des cités et villes.

Adoptée



## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-745

### **SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ # 1237**

---

**ATTENDU QUE** le directeur général a fait rapport d'une suspension de deux (2) jours sans traitement de l'employé # 1237;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE LE CONSEIL**, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de deux (2) jours sans traitement imposée à l'employé #1237 par le directeur général le 17 mars 2011, conformément à l'article 113 de la Loi des cités et villes.

Adoptée

À 22h09, Conseiller Abraham Gonshor quitte l'assemblée pour le reste de la soirée.

2011-746

### **APPROBATION DE L'EMBAUCHE D'EMPLOYÉS ÉTUDIANTS ET AUXILIAIRE POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

---

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche de Monsieur Michael Gizas dans la fonction de « Préposé à l'entretien – chauffeur » à titre d'employé auxiliaire, à compter du 16 avril 2011.
- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche de
  - Jeremy Schecter, ET
  - Jonathan Zairià titre d'employés étudiants cols bleus embauchés pour la période débutant le 23 avril et se terminant le 9 septembre 2011, approximativement.
- QUE les employés mentionnés ci-dessus soient embauchés sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301 et la Ville de Hampstead, et

Adoptée

### **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-747

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s)William Steinberg  
Dr William Steinberg, Maire

(s)Nathalie Lauzière  
Me Nathalie Lauzière, Greffière